



Note d'information aux médias OMS/19
3 août 2006

CONSEILS DE L'OMS POUR LES DONNÉS DE MÉDICAMENTS AU LIBAN

Genève – L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappelle que, si les médicaments jouent bien un rôle essentiel pour soulager les souffrances et ont une place centrale dans l'aide internationale pour le Liban, les dons inappropriés peuvent faire plus de mal que de bien.

Le Ministère de la Santé libanais et les organisations non gouvernementales ont demandé des médicaments et des fournitures médicales pour les maladies chroniques et les interventions chirurgicales. On peut en acheter une partie localement, mais les dons internationaux sont nécessaires pour restaurer les stocks qui disparaissent rapidement.

Jusqu'à présent un grand nombre de dons ont correspondu exactement aux attentes. Toutefois, le Dr Ala Alwan, Représentant du Directeur général de l'OMS pour les Interventions sanitaires en cas de crise, précise que les médicaments périmés, approchant de la date de péremption ou partiellement utilisés, les échantillons gratuits, les produits de qualité douteuse et les dons mal étiquetés conduisent à un gaspillage de précieuses ressources.

Comme l'explique le Dr Alwan « Le Liban a besoin de médicaments, mais pas n'importe lesquels. Chaque boîte de médicament ou toute autre fourniture doit être vérifiée, triée, conservée et envoyée au bon endroit. La population a besoin rapidement des bons médicaments. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps à faire le tri pour éliminer les médicaments de mauvaise qualité. »

L'OMS aide à la gestion de l'entrepôt central à Beyrouth et a contribué à la désignation de pharmaciens pour mieux satisfaire les besoins et gérer les dons.

L'OMS facilite l'accès aux informations pour que les donateurs sachent exactement ce dont le Liban a besoin. Elle a mis en ligne une liste des médicaments et des fournitures médicales nécessaires et celle-ci sera régulièrement mise à jour :
http://www.emro.who.int/eha/lebanon_supplies.htm.

Nous invitons également les donateurs à consulter le document OMS *Principes directeurs applicables aux dons de médicaments* sur :
http://whqlibdoc.who.int/hq/1999/WHO_EDM_PAR_99.4_fre.pdf avant d'envoyer des dons.

Note d'information aux medias OMS/19

Page 2

L'OMS recommande aux donateurs potentiels de prendre contact avec les autorités sanitaires nationales pour prendre connaissance des besoins les plus récents et les avertir afin que le Liban puisse planifier la réception et l'utilisation des dons. Ils peuvent aussi s'adresser à l'OMS pour recevoir des conseils techniques.

L'OMS demande aux donateurs d'acheter les médicaments auprès de fournisseurs assurant un contrôle fiable de la qualité et respectant les normes internationales de conditionnement, d'étiquetage et d'autres critères indispensables de qualité.

L'utilisation de médicaments périmés peut être dangereuse pour les patients. L'OMS recommande que les médicaments donnés aient une durée de validité restante d'au moins un an. L'étiquetage et les instructions pour l'utilisation des médicaments doivent être rédigés dans une langue comprise au Liban.

Le donateur devrait assumer les coûts du transport international et local, de l'entreposage, des formalités à l'arrivée et du stockage. Pour faciliter les procédures d'entrée, les donateurs doivent présenter une documentation complète et précise avec la liste des marchandises, le contenu, les dosages, les formes galéniques, les quantités, les dates de péremption, le volume et le poids.

Pour en savoir plus sur les activités de l'OMS en relation avec la crise du Moyen-Orient, consulter :

http://www.who.int/hac/crises/international/middle_east/en/index.html

Contacts pour les médias : Fadéla Chaib, Chargée de communication, OMS, Genève, tél. : (+41 22) 791 32 28, courriel : chaibf@who.int ou Rana Sidani, Chargée d'information, OMS, Genève, tél. : (+41 22) 791 5573 ; courriel : sidanir@who.int.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et autres documents OMS pour les médias sont accessibles en ligne sur www.who.int.